



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/090

**OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS FRENCH TECH
BORDEAUX, AQUITAINE ROBOTICS et RFF LAB**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 15

Date de convocation : 2 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 juillet 2021

**Le 8 juillet de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P (visio)	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P (visio)	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	A	
MONGÉ Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P (visio)		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance. * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent
Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/090

**OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS FRENCH TECH
BORDEAUX, AQUITAINE ROBOTICS et RFF LAB**

Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 23,

Vu le décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 5,

Vu le code pénal et notamment son article 432-13,

Vu le courrier en date du 18 juin 2021 du Président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique,

Vu les statuts de l'association FRENCH TECH BORDEAUX, AQUITAINE ROBOTICS et RFF LABS,

Vu la décision par délégation du conseil autorisant l'adhésion de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'association FRENCH TECH BORDEAUX, à l'association AQUITAINE ROBOTICS et à l'association RFF LABS,

Considérant les fonctions de Monsieur Bernard FATH, Président de la Communauté de Communes de Montesquieu au sein des associations FRENCH TECH BORDEAUX, AQUITAINE ROBOTICS et RFF LABS,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Monsieur le Président propose de désigner à nouveau les membres siégeant au sein des associations FRENCH TECH BORDEAUX, AQUITAINE ROBOTICS et RFF LABS suite à une demande de Haute Autorité de transparence de la Vie Publique (HATVP).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Désigne un élu titulaire et un suppléant représentant la Communauté de communes de Montesquieu à l'association FRENCH TECH BORDEAUX:

ÉLU TITULAIRE	ÉLU SUPPLÉANT
M. Christian Tamarelle	M. Laurent Barban

- Désigne un élu titulaire et un suppléant représentant la Communauté de communes de Montesquieu à l'association AQUITAINE ROBOTICS:

ÉLU TITULAIRE	ÉLU SUPPLÉANT
M. Christian Tamarelle	M. Laurent Barban

- Désigne un élu titulaire et un suppléant représentant la Communauté de communes de Montesquieu à l'association RFF LABS :

ÉLU TITULAIRE	ÉLU SUPPLÉANT
M. Christian Tamarelle	M. Laurent Barban

- Autorise Monsieur le Président à prendre toute disposition nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 8 juillet 2021

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

